

# Revue de presse hebdo 027

DU VENDREDI, 13 MAI 2016

La semaine du 9 au 15 mai 2016 a été marquée dans la presse au Togo par les échos de l'annulation de certaines inculpations dans le cadre des incendies criminels des marchés de Kara et de Lomé en 2013, des voix qui s'élèvent de la rue et des chancelleries pour des réformes constitutionnelles et institutionnelles, l'élection des membres de la HAAC par l'Assemblée nationale qui continue de faire des vagues et quelques efforts de gouvernance de l'OTR qui font sourciller.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

## Affaires des incendies : annulation de certaines inculpations

*On se souvient des deux incendies criminels qui ont emporté les 10 et 12 janvier 2013 les marchés de Kara et Lomé. Depuis le 14 mai, certaines personnes inculpées dans cette affaire ont vu leur situation connaître un changement. C'est le cas de Me Zeus Ajavon, Me Isabelle Améganvi, M. Eric Dupuy, Me Jil-Benoit Afangbedji, Me Raphael Kpandjé-Adzaré, Zeus Aziandouvo, entre autres. D'aucuns pensent que les commanditaires courent toujours.*

« Rebondissement dans l'affaire des incendies des marchés de Lomé et Kara : annulation des inculpations de Me Zeus Ajavon et de certains leaders du défunt CST », titre **Forum** n°2117 du 11 mai 2016. « Les inculpations de plusieurs leaders du CST, la question des vrais commanditaires demeure », lit-on dans les colonnes de **Liberté** n°2192 du 12 mai 2016 qui conclut qu'il urge que la justice lève désormais le voile sur les vrais commanditaires de ces incendies. » Pour **Le correcteur** n°696 du 12 mai 2016, « la libération de Senou et l'annulation des inculpations pour défaut de preuves dans l'affaire des incendies des marchés face à l'incompréhensible maintien des autres détenus est la consécration de l'arbitraire et du grand complot contre la lutte démocratique. »

## Réformes constitutionnelles et institutions : des voix s'élèvent de la rue et des chancelleries

*La question des réformes constitutionnelles et institutionnelles et par ricochet la décentralisation préoccupent au plus haut niveau l'opposition et les chancelleries. A preuve le CAP 2015 renoue avec la rue tandis que des voix s'élèvent pour se prononcer sur le sujet et à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Europe au Togo, l'ambassadeur chef de la Délégation de l'Union Européenne au Togo, M. Nicolàs Berlanga-Martinez, en a fait cas.*

« L'ANC et le Cap 2015 dans la rue le 21 mai prochain », titre **L'alternative** n°521 du 10 mai 2016, pour réclamer les réformes constitutionnelles et institutionnelles contenues dans l'Accord politique global de 2006. Le journal annonce que « la marche du 21 mai fait partie d'une série d'actions qu'envisage l'opposition. » « La mayonnaise va-t-elle prendre ? L'opposition dans son ensemble et les Togolais vont-ils se sentir concernés ? Est-ce le début du réchauffement de la scène politique ? », lit-on dans **Liberté** n° 2191 du 11 mai 2016 qui s'interroge encore en ces termes : « cette marche va-t-elle inaugurer une série d'autres ? Va-t-on vers une résurgence des tensions sur le plan politique ? Le CAP 2015 agit-il sur conseil ?... Cette manifestation aura le mérite de remettre la pression sur Faure Gnassingbé, après sa captation du 3<sup>ème</sup> mandat et son refus public de signer le protocole de la CEDEAO sur la limitation à deux du mandat présidentiel dans les pays de l'espace, au moment où des avancées démocratiques sont enregistrées un peu partout en Afrique. » « On croyait à un silence de sagesse au cours duquel un diagnostic sérieux des méthodes du parti orange devrait être fait, écrit **Le libéral** n°252 du 12 mai 2016 qui conclut que tout porte à croire qu'aucune lumière n'a éclairé la caravane de l'ANC durant cette période du silence. »

D'autres voix s'élèvent mais elles ne font pas l'unanimité au sein de la classe politique de l'opposition. Sous le titre « Débat sur la décentralisation : le point de vue du Nouvel Engagement Togolais (NET) », titre **La dépêche** n°820 du 11 mai 2016 qui rapporte que le jeune parti recommande un modèle de décentralisation à double niveau ; d'abord au niveau de toutes les préfectures pour faire une expérimentation complète des collectivités décentralisées, ensuite, au niveau des Communes, en limitant celles-ci aux agglomérations de 20 à 100 000 habitants. » « Encore des divergences de points de vue au sein de l'opposition », lit-on dans **Le messager** n°485 du 11 mai 2016 qui rapporte que « le point de vue de Gerry Taama n'est pas du tout partagé par l'OBUTS d'Agbéyomé Kodjo, l'ADDI de Tchabouré Gogué et l'ANC de Jean-Pierre Fabre. » « La proposition de Gerry Taama, 'mauvaise', selon Gérard Adja, premier vice président de l'OBUTS », écrit **Le dialogue** n°30 du 11 mai 2016. « Abass Kaboua se dit dégoûté du comportement de ses amis de l'opposition », lit-on dans **Le bâtisseur** n°167 du 12 mai 2016. « Vu la pression de l'opposition sur le gouvernement, s'interroge **Le canard indépendant** n°551 du 13 mai 2016, ce dernier sera-t-il en mesure de répondre à leurs doléances ? Difficile de répondre quand on sait que le projet de loi portant création de communes et de préfectures est déjà sur la table des élus du peuple. » « Faure Gnassingbé opte pour le forcing, les textes envoyés à l'Assemblée nationale », regrette **Liberté** n°2193 du 13 mai 2016 qui se pose une question : « pourquoi est-il si difficile au Prince (Ndlr : Faure) d'associer l'opposition à ce processus de décentralisation vital du Togo ? Il faut comprendre cette attitude simplement à l'aune de la mentalité du pouvoir consistant à verrouiller les élections. »

**Togo-Presse** n°9786 du 11 mai 2016 traite de la réception marquant la célébration de la journée de l'Europe sans faire allusion à la décentralisation abordée par Nicolas Berlanga-Martinez, ambassadeur, chef de la Délégation de l'Union Européenne. Sous le titre « Nicolas Berlanga-Martinez salue la lettre pastorale des Evêques et appelle à un débat responsable sur la décentralisation », **Liberté** n° 2190 du 10 mai 2016 propose l'intégralité de son intervention axée sur les grandes actions à l'actif de l'UE au Togo mais également le souhait de la mise en œuvre de la décentralisation avec pour corollaire les élections locales. « Nicolas Berlanga-Martinez invite à 'un dialogue' débarrassé de tout 'aveuglement intellectuel' », titre **L'alternative** n°521 du 10 mai 2016. « Nicolas Berlanga-Martinez conseille l'abandon de la 'méfiance' et de 'l'aveuglement intellectuel' aux acteurs », lit-on dans **Forum** n°2117 du 11 mai 2016 qui publie à son tour l'intégralité de son discours. « M. Berlanga-Martinez invite chaque acteur à contribuer 'dans un esprit où l'intérêt national prime sur la méfiance' en évitant l'aveuglement intellectuel », indique **Tingo-Tingo** n°799 du 11 mai 2016. « M. Nicolas Berlanga-Martinez fustige l'hypocrisie qui caractérise le processus de décentralisation au Togo », titre **La dépêche** n°820 du 11 mai 2016. Le discours de l'ambassadeur de l'UE au Togo est publié dans **Le changement** n°504 du 12 mai 2016 qui le présente sous le titre « Nicolas Berlanga-Martinez de l'UE pour l'émergence d'une conscience nationale togolaise composée de citoyens. » Pour **L'éveil** n°447 du 13 mai 2016, Nicolas Berlanga-Martinez s'attaque à l'opposition partisane de 'l'immobilisme' dans le processus de décentralisation ». **Le messager** n°485 du 11 mai 2016 reprend du site Republicoftogo.com une interview de Nicolas Berlanga-Martinez pour qui « les réformes doivent s'accomplir selon un rythme précis et adapté aux réalités du Togo. » Pour **Echos du pays** n°260 du 12 mai 2016, « c'est quand le CAP 2015 est en manque de sujets, qu'il saisit l'occasion pour annoncer des manifestations. »

### **HAAC : l'élection des membres par l'Assemblée nationale fait des vagues**

*Des journaux s'en prennent à la personne de Jean-Pierre Fabre qui a piqué une colère suite au rejet de la proposition de son candidat, Quist Harold Crosby, à l'Assemblée Nationale qui doit entériner ce choix pour la HAAC.*

« Le faux opposant radical rattrapé par ses turpitudes », s'exclame **Nouvelle opinion** n°481 du 9 mai 2016. Selon le journal, « il est à retenir que lorsqu'il s'agit des sujets d'intérêts personnels, Fabre et son parti sont prêts à traiter avec UNIR dans les coulisses pour trouver satisfaction, mais lorsque c'est l'intérêt du pays tout entier qui est en jeu, on trouve des prétextes pour faire tout capoter. » POUR **Lettre de la Kozah** n°131 du 9 mai 2016, « Jean-Pierre Fabre et ses compagnons voulaient faire

imposer un militant au sein de l'institution. A cette allure le risque de politisation de l'institution était réel et a été de justesse évité. » « Fabre expose sa mauvaise foi », s'exclame **Le dialogue** n°30 du 11 mai 2016 qui s'interroge alors : « quelle mouche a pu donc le piquer ? On comprend que Fabre met l'intérêt personnel au-dessus de l'intérêt général, lui qui aspire à diriger le pays. » Selon **La dépêche** n°820 du 11 mai 2016 l'élection de Zeus Aziadouvo offrent deux hypothèses. « En élisant Zeus Aziadouvo, le pouvoir en place veut prouver sa bonne foi et donc son ouverture. Deuxième explication, devenu trop gênant par son journal, le pouvoir tente de le récupérer. » Dans une interview accordée par Jean-Paul Agboh Ahuelété à **Le messager** n°485 du 11 mai 2016, « il n'y a donc pas de polémique à entretenir sur le sujet. Les partis politiques sont dans leur rôle avec ces jeux de ping-pong. Ce qui m'intéresse est ce que peut être l'apport des uns et des autres au sein de cette institution.»

### **Gouvernance économique : quelques efforts qui font sourciller**

*Les réformes en cours dans le secteur de l'économie nationale méritent bien d'égards. A preuve quelques actions relevées au niveau de l'OTR dans les journaux de la semaine.*

«Office Togolais des Recettes : les acteurs des grandes entreprises apprécient les réformes », titre **Lettre de la Kozah** n°131 du 9 mai 2016 qui rend compte de la rencontre de partage organisée le 6 mai dernier afin de recueillir les préoccupations et les doléances des partenaires sur les réformes en cours à l'OTR. L'OTR cité dans des allégations de malversations à la Division des opérations douanières de Lomé a tenu à s'expliquer. « L'OTR donne sa part de vérité », titre le même journal dans un autre article. « Incompréhension sur les nouvelles pratiques à l'OTR : l'autorité compétente éclaire l'opinion publique », s'exclame **Nouvelle opinion** n°481 du 9 mai 2016. Toujours dans son souci de transparence dans la gestion de la chose publique, il a été lancé le 28 avril dernier le projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale (PAGFI) en vue de l'efficacité et l'intégrité de la gestion fiscale. L'information est traitée sous le titre « La BAD vient en appui à l'OTR ». La déclaration en ligne des impôts initiée par l'OTR a également des échos dans le même journal. « Tout cela est une preuve indéniable de la gestion cavalière de la gestion cavalière qui est faite de notre nouvelle régie financière », écrit **Tingo-Tingo** n°799 du 11 mai 2016 dans un article sous le titre « Le volte face de la machine à broyer du tout-puissant Henry Gaperi qui cache mal la supposée performance ». L'hebdomadaire **Le dialogue** n°30 du 11 mai 2016 se réjouit de la clarification de la situation sur le supposé réseau d'enrichissement illicite au PAL « pour lever l'équivoque sur cette affaire montée de toute pièce. »

**Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui vous invite à méditer ce proverbe angolais: “ Quand deux éléphants se battent, c'est l'herbe qui souffre. ”**

Lomé, le 13 mai 2016

**L'expert national**

**Amévi DABLA**